

ffffffffffff

Le Conseil Municipal d'Ecraiville s'est réuni le 23 Mars 2011 sous la Présidence de Claire GUEROULT , Maire. Il a délibéré sur les sujets suivants :

POINT SUR LE DÉBIT INTERNET

Mr Luc FOUBERT, Maire de Saussezemare en Caux , est à l'initiative de plusieurs réunions d'information à la communauté de communes pour essayer de trouver des solutions aux carences de couverture internet sur notre territoire .

Il présente au conseil Municipal d'Ecraiville la situation sur le canton de Goderville et à Ecraiville en particulier et indique des solutions présentes et à venir pour améliorer les disparités importantes, il fait part d'une nouvelle information : il semblerait que l'opérateur « Free » pourrait s'intéresser à notre territoire et dégrouper, apportant ainsi du débit, solution gratuite pour les collectivités . Infosat va également apporter du débit, mais la voie hertzienne ne couvrira pas toutes les habitations car il faut se trouver dans le périmètre de visibilité de l'antenne émettrice sans obstacle (pour avoir une réception il ne faut pas d'arbres).

COMMUNAUTE DE COMMUNES : Mme le Maire fait le compte rendu des 2 dernières réunions.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 ET AFFECTATION DU RESULTAT : Le Conseil Municipal **APPROUVE** le compte administratif 2010 et **DECIDE** de l'affectation des résultats au BP 2011.

Puis, APPROUVE LE COMPTE DE GESTION 2010 dressé par le receveur Municipal

PHOTOCOPIEUR ECOLE

Mme le Maire fait part au Conseil Municipal de la fin du contrat de location et de maintenance du photocopieur de l'école

Après avoir étudié les propositions de remplacement et procédé au comparatif des offres, Le conseil Municipal , à l'unanimité :

DECIDE d'acheter le photocopieur de remplacement

Et **CHOISIT** la proposition d'achat et de maintenance de la société **RICOH**

25 ÈME TRANCHE D'ECLAIRAGE PUBLIC

Le conseil Municipal après avoir pris connaissance de l'avant projet de la 25 ème Tranche d'Eclairage Public à inscrire pour l'année 2011 au Syndicat intercommunal d'Electrification de la région de Goderville-Criquetot,

RETIENT l'inscription des 3 programmes de travaux suivants :

- Remplacement de 10 sources ballon fluorescentes Gamme 2 par des lanternes peintes type Z 22 100 W SHP sur crosses d'avancement de 0.60m
- Fourniture et pose de 175 ml de réseau d'éclairage public souterrain et de 6 mats galvanisés de 6 m de haut équipés d'une lanterne peinte, pour la future salle polyvalente.

- Réfection des 6 projecteurs du stade de football

APPROUVE le plan de financement proposé et inscrit la dépense au BP 2011

MISE EN VENTE D'UNE POUTRE

Suite à la construction de la future bibliothèque et la démolition du bâtiment existant à l'emplacement de ces travaux;

Vu l'existence d'une poutre en chêne de 6,50 m de longueur section 30/30 en bon état venant de ce bâtiment démoli,

Le Conseil Municipal, DECIDE de mettre la poutre de l'ancien bâtiment communal en vente et FIXE le prix de vente à une somme minimale de 200 € et maximale de 600 €.

MODIFICATION TARIF PLAQUE NUE PORTE-NOM AU COLUMBARIUM

Le Conseil Municipal, considérant la connaissance à ce jour du coût d'achat pour la commune des plaques nues au columbarium, décide de procéder à la modification de sa délibération sur les tarifs au cimetière comme suit :

La plaque nue au columbarium sera obligatoirement fournie par la commune au tarif de 115 € correspondant au prix d'achat.

QUESTIONS DIVERSES

RÉFORME DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : une réunion de travail avec l'ensemble des conseillers municipaux aura lieu le **13 Avril 2011 à 20 h 30** à la Mairie .

RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE : Les Conseillers Municipaux sont invités à s'exprimer sur le règlement du cimetière

A la question posée « Faut-il accepter les réservations au columbarium ? » il est décidé que les personnes intéressées pourront réserver mais à la condition d'acheter la case au columbarium à la réservation.

La commune se réserve cependant le droit de refuser les réservations le jour où le nombre de cases libres deviendrait trop restreint.

COURRIERS DIVERS :

Mme le Maire fait lecture d'une lettre De l'association Ecrain-Jump annonçant qu'une exposition de peintures se déroulera à Ecrainville le week - end des 16 et 17 Avril prochain .

CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE :

Le Permis de construire a été obtenu par arrêté du 9 mars 2011

L'appel d'offres a été lancé avec date limite de réception des offres au 15 Avril 2011

CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE :

Suite à une Réponse positive pour la réserve parlementaire, les travaux peuvent maintenant démarrer.

RÉCEPTION POUR LES NOUVEAUX HABITANTS : réfléchir sur une date un vendredi soir du mois de Juin.

RÉUNION COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : la prochaine assemblée plénière aura lieu le Lundi 18 Avril à 18 h 30

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 45.

—